



Primaire ouverte
de la droite et du centre

QUE VEULENT FAIRE LES CANDIDATS POUR LE LOGEMENT ?

	Jean-François Copé	François Fillon	Alain Juppé	Nathalie Kosciusko-Morizet	Bruno Le Maire	Jean-Frédéric Poisson	Nicolas Sarkozy
FISCALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression de l'impôt sur la fortune - Suppression des droits de succession (<400 000€) - Prélèvement libératoire de 26% sur les plus-values (autres que résidence principale) - Prélèvement libératoire de 33% sur les revenus fonciers - Simplification de la fiscalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des droits de mutation - Exonération de taxes sur les plus-values après 15 ans - Perspectives fiscales quinquennales pour une meilleure visibilité des investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression de l'impôt sur la fortune - réduction de la fiscalité immobilière - Loi de programmation fiscale sur 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité fiscale pour rassurer les investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des frais de notaire pour les résidences principales - Baisse de la TVA à 10% pour les primo-accédants 	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression des allègements fiscaux - Baisse des droits de mutation - Stabilité fiscale quinquennale 	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement forfaitaire libératoire sur option de 33,3% (prélèvements sociaux inclus)
INVESTISSEMENT LOCATIF	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable à un statut du bailleur privé - TVA à 10% pour la 1^{re} acquisition - Réduction de la fiscalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable à un statut du bailleur privé - Unique dispositif d'aide avec amortissement sur 20 ou 30 ans - Prêt à taux zéro uniquement pour les logements neufs (hors zones rurales) - Création d'un bail à loyer modéré moins exigeant sur les garanties du locataire mais facilitant l'expulsion en cas d'impayés 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable à un statut du bailleur privé - Maintien du dispositif Pinel - Maintien du prêt à taux 0 - Refonte du contrat locatif en faveur des propriétaires - Expulsion plus rapide des locataires mauvais payeurs - Dédommager les propriétaires si l'État n'exécute pas une expulsion 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Grenelle du logement locatif - Poursuite d'un dispositif d'incitation similaire au Pinel - Refonte du prêt à taux 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable à un statut du bailleur privé - Incitation par un dispositif équivalent au Pinel - Résiliation du bail après 6 mois d'impayés sans nécessiter de décision de justice - Indemnisation à 120% du bailleur si l'État ne prend pas en charge le mauvais payeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable à un statut du bailleur privé - Faciliter les possibilités de rupture du contrat de location - Réserver les dispositifs du type Pinel aux zones tendues 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable à un statut du bailleur privé - Poursuite du dispositif Pinel mais avec révision du zonage - Améliorer le droit des baux en faveur des propriétaires - Expulsion plus rapide des locataires mauvais payeurs
LOGEMENT SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Doit impliquer une durée minimale de résidence régulière en France - Priorité lors d'une mutation professionnelle, d'un premier emploi et pour les personnes chargées de la défense ou de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente d'une partie du parc HLM - Réduction du plafond de ressources pour accéder aux HLM - Paiement de surloyers en cas de ressources plus importantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation des besoins par bassin d'habitats - Transparence des commissions d'attribution par leur mise en ligne - Expulsion des mauvais payeurs et des fauteurs de troubles - Radiation des listes de demandes après deux refus 	<ul style="list-style-type: none"> - Vaste programme de vente des logements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Réserver les aides publiques aux 20% des Français les plus défavorisés - Pas d'accès au logement social si patrimoine > 150 000€ 	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence des commissions d'attribution - Instauration d'un bail à durée déterminé 	<ul style="list-style-type: none"> - Restructurer les secteurs HLM et 1% Logement - Vente d'une partie du parc HLM - Interdire leur construction en zone non tendue - Régionaliser les politiques du logement social
LOI SRU	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation du seuil de 25% - Prévoir un seuil maximum de 50% - Limiter la création de logements sociaux à un tiers des constructions nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Remaniement de la loi pour raisonner en terme de flux et non de % - Prévoir un seuil maximum de 40% 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'obligation de 25% mais en zone tendues uniquement - Suppression de l'obligation de 20% en zone non tendue - Instauration d'un seuil maximum à 40% 	<ul style="list-style-type: none"> - Réserver les logements sociaux à ceux qui en ont réellement besoin et de façon temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la loi SRU - Soutien à la construction de logements pour tous dans les zones très tendues 	<ul style="list-style-type: none"> - Remaniement de la loi pour raisonner en terme de flux et non de % 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les logements intermédiaires
AUTRES PROPOSITIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de l'encadrement des loyers - Libérer le secteur pour favoriser l'investissement privé - Favoriser l'accès à la propriété pour les plus démunis - Renouveler les politiques de logement des régions - Equilibrer constructions nouvelles et modernisation du parc existant 	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de l'encadrement des loyers - Abrogation de la loi ALUR - Simplification et réduction des normes de construction - Régionalisation des politiques du logement au niveau de l'intercommunalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de l'encadrement des loyers - Abrogation de la loi ALUR - Renforcer les aides à la pierre plutôt qu'à la personne - Régionaliser les politiques du logement 	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de l'encadrement des loyers - Dispositif d'accession social par des locations avec option d'achat - Simplifier la législation pour favoriser la construction - Rénovation du parc existant - Régionaliser les politiques du logement 	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de l'encadrement des loyers - Remise en cause de la loi ALUR - Stimuler l'offre - Création d'un contrat Loyer abordable contre avantage fiscal - Mieux cibler les aides au logement - Baisse de la TVA - Accès au crédit pour les CDD et les intérimaires par la création d'un crédit Premier logement - Régionaliser les politiques du logement sans transfert de charges nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de l'encadrement des loyers - Abrogation de la loi ALUR - Renforcer les aides à la pierre plutôt qu'à la personne - Régionalisation des politiques du logement au niveau de l'intercommunalité - Priorité à l'accession sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de l'encadrement des loyers - Relance du soutien à la propriété par une garantie de l'État - Relance de l'offre par déblocage du foncier en centre-ville - Limiter l'obligation de construire des parkings - Revoir les normes contraignantes de la construction - Faciliter la délivrance des permis de construire